

Conseil d'administration 4 octobre 2021

Présents :

Sylvie	BOURDEAUX
Jean-Philippe	BOURDEAUX
Nathalie	BREVIA
Jean-Paul	CHABERT
Anne	COMMERÇON
Danielle	CORDIER
Laurent	COUVERT
Hervé	CHRISTOPHE
Marie-Isabelle	GINEVRA
Maryse	IDELON
Jean-Christophe	MARTIN
Jean-Baptiste	RAYMOND
Marie-Anne	TRAVEAUX

Excusé :

Julien	STEVANT, représenté par Jean-Christophe MARTIN
Madeleine	HAUTSON, pouvoir à Marie-Anne TRAVEAUX
Véronique	VANBORRE, pouvoir à Marie-Anne TRAVEAUX

Absents :

Carine	AUDAS
Emmanuel	DEFRANCE
Liliane	GARDELIN
Arnaud	MAREY
Claire	MICHEL
Bernard	SAULCE
Moussokro	TOURE

Séance ouverte à 20h30, sous la présidence de M.A. Traveaux, le secrétariat est assuré par M. Idelon.

► Validation du compte-rendu du Conseil d'Administration du 2 juillet 2021.
Validé à l'unanimité.

► BILAN de la RENTREE

- Activités régulières

Les effectifs 2021/22 sont sensiblement identiques à ceux de 2020/21. Pas de nouvelle érosion du nombre d'adhérents, qui reste cependant en-dessous de celui des années antérieures. La question financière se pose : si l'équilibre est atteint, il ne saurait y avoir d'excédent pour l'année en cours.

Les arbitrages sont confiés à Anne Commerçon sur les bases suivantes : en cas de faibles effectifs (<4), les activités nouvelles sont maintenues, les activités anciennes seront supprimées.

On note un effet « Pass Sanitaire » important sur les activités ados.

- Culture

Fête de la Rentrée : bonne fréquentation, les retours positifs ont été nombreux, notamment sur les réseaux sociaux. Le lien avec les Journées du patrimoine a contribué à ce succès.

Les liens avec la CAPV (Communauté d'Agglomération du Pays Voironnais) se renforcent. Cette année, la MJC est présente dans le dispositif d'Education Artistique et Culturelle du Pays Voironnais et dans l'opération Livres à Vous.

La programmation 2022 se fera en lien avec la Ville notamment par le biais des fiches-projet, liées à la réservation des salles communales.

Enfance-Jeunesse

Anne Commerçon revient sur le problème de recrutement d'animateurs titulaires du BAFA pour l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), en particulier le mercredi. Le manque d'animateurs impacte directement le nombre de places d'accueil.. (Voir point RH)

Le projet de développement impulsé par la création du poste de responsable du pôle Enfance-Jeunesse se révèle être un bon choix stratégique de réorganisation. L'élan autour de cette évolution est très positif.

La présence de la MJC au collège est en augmentation. Aline et Emma assurent la passerelle avec la MJC. Pour information, c'est Doris Jordon qui est la représentante de Rives au SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire).

► Ressources Humaines

- L'absence de l'assistante administrative a compliqué la période des inscriptions. Toute l'équipe salariée et des bénévoles ont assuré une part du travail pour que le fonctionnement reste efficace. Merci à eux.

- ALSH

Le recrutement en Contrat d'Engagement Educatif (CEE), proposé aux animateurs, est compliqué. La présence de Florence Chatain a soulagé la charge de travail.

La possibilité de recourir à des contrats de travail intermittents à durée illimitée (CDII) pourrait être une solution. Leur coût est cependant deux fois plus élevé.

Avec le taux d'encadrement actuel, l'ALSH ne peut recevoir que 70 enfants.

Attention : Les financements du BAFA par le Pays Voironnais vont s'arrêter. S'il y a moins d'animateurs diplômés, le nombre d'enfants qui pourront être accueillis va baisser car il y a une proportion diplômé/non diplômé à respecter.

- Avenant 182

La MJC fonctionne sous le régime de la convention collective « Animation », renommée « ECLAT ». La rénovation globale du système de rémunération et de la classification devra être effective à partir du 01/01/2022. La MJC a donc obligation de vérifier tous les contrats, fiches de poste, classement et grille salariale de ses salariés. Ce travail est source de surcroît de travail pour l'équipe.

La coopération avec les autres MJC du Pays Voironnais va permettre de résoudre ensemble les difficultés éventuelles.

- La mise à disposition de la directrice auprès du Centre Social de la ville prendra fin le 16/10/21.

► Enjeux 2021/2022

- Le projet associatif, notre guide pour les années à venir, est à renouveler. La SCOP L'ORAGE aidera salariés et bénévoles à faire le bilan du précédent et à travailler sur le nouveau.

- Le projet Educatif et Pédagogique est en cours de réécriture.

- A propos de l'accueil des 18/25 ans, la réflexion suit son cours. Elle pourra aller vers la création d'un Tiers-lieu, ou d'un PIJ (Point Information Jeunesse) ...

- Convention des 5 clochers (La Murette / Saint-Blaise-du-Buis, Saint-Cassien, Réaumont, Charnècles). Pour l'instant, elle sert principalement à réguler les tarifs d'accès au CLSH et aux activités. Il est important de lui donner une nouvelle impulsion et de l'intégrer à la réflexion sur la politique globale Enfance-Jeunesse.

Laurent Couvert Adjoint délégué à la Jeunesse, à la Culture, à l'Animation et au Patrimoine, note qu'il faut vraiment s'attacher à la notion de Territoire, prendre l'habitude de mutualiser actions et locaux, en particulier par rapport à la jeunesse.

Un projet de Comité des jeunes, entité prolongeant le Conseil Municipal des Enfants, est à l'étude.

- Locaux : le manque d'espace au sein du bâtiment actuel, devient de plus en plus difficile à gérer. Pas de vraie salle de réunion, bureau des animateurs exigü... La réflexion doit se poursuivre.

Jean-Christophe Martin Adjoint aux finances répond à une question concernant la pérennité de la subvention, en précisant que le travail en cours au sein de l'équipe municipale permettra de donner une estimation au plus tard mi-janvier. A sa question sur les recherches de subventions faites par la MJC, Anne lui répond que la MJC est plutôt bonne sur ce sujet.

La MJC souhaite avancer sur le mécénat d'entreprises locales. Pour cela l'appui de Monsieur le maire est nécessaire car la MJC n'est pas forcément attrayante pour une entreprise. JC Martin indique que la ville réfléchit à consacrer une personne à ce travail de recherche et suivi des subventions.

► Calendrier des instances 2022

CA : 10 décembre 2021, 9 février 2022, 11 avril 2022 à 20h30

30 juin 2022 à 18h30 (attention, c'est en même temps que le festival Outremers)

Assemblée Générale : samedi 21 mai, le matin.

► Echéances culturelles

- Exposition Rose Valland : La ville attend un vrai lieu d'exposition, elle est donc pour l'instant reportée et il n'y aura pas de projection du film « Monument's man » ce mercredi
- 20 novembre soirée dansante avec repas
- 21 novembre après-midi : spectacle tout public
- Animation de Noël de la ville : début 13/12, la MJC participe le 15/12
- Son et lumières par la ville le vendredi 17/12
- Chansons Buissonnières le 22/01
- Les autres dates 2022 sont à valider

Anne fournira à nouveau à Laurent Couvert les dates et les types d'évènement proposés par la MJC en 2022.

Au questionnement de la ville sur l'implication de la MJC lors de la semaine du 20 décembre (marché de Noël), Anne répond qu'il n'est pas possible au regard des plannings annuels des animateurs de dégager du temps (saliés en congés) et que l'implication de la MJC une semaine auparavant s'explique par un projet existant initialement entre la MJC et Rives commerces permettant au centre de loisirs d'accompagner les enfants jusqu'au centre-ville pour rencontrer le père Noël et, avant que le projet de patinoire n'existe, de bénéficier d'animations (calèche, chants pour le père Noël, animation musicale).

Séance close à 22h45